

## Gestion des domaines (1/3)

- ◆ La gestion globale des domaines est coordonnée par l'ICANN
- ◆ Des organismes ont reçu des délégations pour les domaines de plus haut niveau:
  - ◆ GOV et MIL sont réservés respectivement au gouvernement et aux militaires des Etats-Unis et gérés par eux.
  - ◆ EDU est réservé à l'éducation des Etats-Unis et géré par NSI.
  - ◆ INT est réservé aux institutions transnationales et est géré directement par l'IANA (bientôt par ICANN ?)
  - ◆ l'attribution des COM, NET et ORG est mise en concurrence à travers des "registrars" (35 au 25/4/2000, +67 accréditées mais non-opérationnelles). Il y en a 3 en France: France Telecom Olean, Gandi et NORDNET.
  - ◆ Pour les codes pays à 2 lettre, il existe au moins un NIC local qui gère le domaine du pays; exemple en France: AFNIC [Association Française pour le Nommage Internet en Coopération]

## Gestion des domaines (2/3)

- ◆ Pour créer un nouveau domaine il faut avoir l'autorisation du domaine de niveau supérieur qui va réaliser l'enregistrement
  - ◆ pour créer ec-lyon.fr il faut l'autorisation de l'AFNIC
  - ◆ pour créer ictt.ec-lyon.fr il faut l'autorisation de l'Ecole Centrale
- ◆ Le nommage est basé sur des organisations pas sur l'architecture physique des réseaux:
  - ◆ ardemi.fr partage la même classe B que ec-lyon.fr (156.18.0.0)
  - ◆ urec.cnrs.fr a deux réseaux: un a l'Université de Jussieu (Paris) et l'autre à l'Université de Grenoble 1
- ◆ La gestion de l'espace de nom est répartie entre plusieurs serveurs gérant chacun un morceau de l'arborescence:
  - ◆ chaque partie de l'espace est appelée zone
  - ◆ les frontières d'une zone ne dépendent que de son administrateur et des délégations de gestion qu'il a accordé